

Monsieur François Henrot,
Président du Conseil d'Administration
de l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs
Paris

Paris, le 12 novembre 2012

École
Nationale
Supérieure
des Arts
Décoratifs

31
Rue d'Ulm
Paris 5

Cher Monsieur,

vous avez invité les élus du CER à se rendre au CA, le 12 novembre 2012, «afin que la nécessaire réflexion sur l'école, et son avenir, puisse à nouveau, se développer dans la concertation et la cohésion entre tous».

Ils vous rappellent, ici, qu'ils ne peuvent s'asseoir autour de la table tant que le système parallèle, mis en place par la direction, fonctionne: celui-ci doit être abandonné pour leur permettre de revenir dans les instances, pour dialoguer à la construction de l'Ensad. Ils ne se rendront donc pas au Conseil d'Administration.

Nous vous rappelons, également, que le mode de gouvernance de la direction a conduit à la création d'une coordination unie, composée d'élus du CER, des élus de la CCR, d'élus du CA, des syndicats CGT et CFDT, d'enseignants, de personnels et d'étudiants mobilisés contre le système de direction de l'Ensad. Cette coordination sollicite une rencontre au cabinet de la Ministre par l'intermédiaire de ces deux syndicats nationaux afin que l'interlocuteur politique puisse enfin prendre ses responsabilités face à cette situation de conflit.

Toutefois, nous prenons la peine de vous informer.

Comment se fait-il que la tranquillité de l'Ensad soit troublée à ce point qu'il faille en arriver à ce rapport de force, et à la création d'une coordination?

Comment se fait-il que la DGCA nous oblige à un durcissement de notre action en ne produisant aucune réponse à nos descriptions successives des dysfonctionnements de l'Ensad?

Nous pensons que le rapport d'audit, critiqué par deux fois par la CFDT et par les élus du CER, présente clairement le système opaque installé par cette direction et, coopté de fait par la DGCA.

Nous avons souligné, le 17 octobre, devant l'école assemblée, la nécessité du respect des instances élues, tous les obstacles qui nous ont forcés à bloquer le CER, la CCR et, par voie de conséquence, le CA.

Dans votre courrier du 2 novembre, vous nous invitez à un entretien avec le CA, en nous rappelant que des difficultés se sont produites dans le fonctionnement des instances de l'École auxquelles, vous ajoutez «notamment de l'absence de réunions du CER», suggérant un manquement particulier à cet endroit.

Cher Monsieur Henrot, sommes-nous bien certains qu'il s'agisse du problème, et non de la conséquence des problèmes signalés successivement depuis plusieurs mois?

La DGCA, et vous-même, avez été témoins de la mobilisation et des revendications étudiantes de 2011. Vous avez été destinataires des demandes réitérées des syndicats au respect des personnels.

Vous avez enfin reçu, vous-même, ou la DGCA, les textes produits par les élus du CER, de la CCR et du CA. Qu'en avez vous fait?

Croyez-vous sérieusement que nous en sommes au temps des exposés? L'autoritarisme de Geneviève Gallot et ses compétences ont été validés par la DGCA lors de sa nomination: à la tutelle de tirer les conséquences de ce choix.

Vous écrivez aussi que «des textes ont circulé».

Nous voulons rappeler que ces textes n'ont pas de caractère clandestin ni sournois: ils sont diffusés au Ministère auprès de Messieurs Oudart et Orier, ainsi qu'auprès de Madame Sarfati et auprès de tous les personnels de l'Ensad.

Ils rendent compte d'une situation de blocage. Ils vous sont donc adressés: répondez-y.

Comment devons-nous comprendre l'invitation du CA missionné par la DGCA pour la circonstance? Devons-nous considérer le CA comme médiateur? juge? instance suprême? Quelle légitimité le CA a-t-il à se poser en arbitre d'un conflit d'ordre pédagogique? Voilà ce sur quoi nous nous battons: respect des lieux de décisions et des responsabilités. Vous-même, Président du CA, vous procédez selon ce dysfonctionnement habituel.

Dans ce cadre, le CER n'a pas à se produire devant le CA. De même, un élu et un non élu ne se valent pas dans une consultation. C'est pour cette raison que la coordination composée des élus, des syndicats CGT et CFDT, d'enseignants, de personnels et d'étudiants mobilisés contre la direction, se tourne vers le Cabinet de Madame La Ministre pour porter leurs revendications.

Vous nous dites votre souhait d'une réflexion nécessaire à l'avenir de l'école: nous le partageons depuis longtemps, et vous nous proposez, avec une sincérité dont nous ne doutons pas, une réunion qui consisterait à retrouver le sens de la concertation et de la cohésion entre tous.

Mais, nous voyons dans cette réunion endogène une façon de régler nos affaires en famille, sans déranger l'image publique, et de continuer de donner l'apparence d'une bonne gouvernance.

Nous bloquons le CER et cela doit bloquer légitimement le CA en rendant impossible un arbitrage hors pédagogie.

Que ceci soit clair: c'est notre action revendiquée pour que le Ministère, et vous-même en tant qu'intermédiaire, proposiez des solutions et non pas de simples auditions. Nous avons dépassé ce stade depuis longtemps.

Une fois vos responsabilités enfin engagées, une fois que des solutions humaines seront mises en œuvre, alors nous reprendrons les débats sur la pédagogie, nous nous joindrons aux réunions des instances, nous reviendrons enfin à ce qui nous anime: le devenir de l'Ensad vers une Grande école du XXI^e siècle.

Monsieur le Président, Mesdames & Messieurs les représentants du Ministère, au travail.

La Coordination Unie pour l'Ensad

Copie à:

Mme Sarfati

M. Guérin

M. Orier

M. Oudart